

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



SEPTEMBRE/OCTOBRE 2015

SOMMAIRE :

Info Mairie	P 2
La vie des Commissions	P 4
La vie du village	P 6
La vie associative	P 7
Le dossier de l'édition.....	P 9
Le coup de cœur de l'édition.....	P 10
Info Pays Voironnais	P 11
A vos agendas	P 12



Retrouvez-nous sur Facebook!



Mairie de Saint-Aupre

LE DOSSIER :

La Chasse p 8

LE COUP DE CŒUR DE L'ÉDITION :

Un stand en faveur du Népal à la Foire aux Chèvres p 10

Et n'oubliez pas de consulter notre site internet :
www.st-aupre.fr

LE MOT DU MAIRE



Comme le dit la chanson : l'été sera beau, l'été sera chaud. Il le fut. Après une période caniculaire, nous voilà revenus à des températures plus adaptées. J'espère que vos vacances ont été bonnes, que vous avez pu découvrir d'autres horizons, d'autres territoires. J'ai une pensée fraternelle pour celles et ceux qui n'ont pu, pour diverses raisons, prendre quelques jours de vacances. L'été avec sa profusion de lumière, la splendeur des jardins et maisons fleuries nous contraint à émerveillement, découvertes et chaleur humaine.

Le 22^e rallye de Chartreuse, comme chaque année, a été l'animation sportive estivale sur la commune. Le dimanche 30 août, nombreux étaient les spectateurs venus applaudir, encourager les virtuoses du volant, des dérapages contrôlés lors « des deux spéciales » du Grand Vivier. A l'année prochaine.

Comme travaux d'été, nous avons procédé, comme d'habitude, à la réparation, entretien de nos routes communales. Certaines portions de ces dernières ont bien souffert suite aux dernières pluies diluviennes. A cet effet et pour répondre à des interrogations sécuritaires, je vous demande de redoubler de prudence, de vigilance suite au gravillonnage et

surtout de compréhension en attendant le passage de la balayeuse pour enlever le surplus de graviers. La responsabilité est l'affaire de chacun d'entre nous.

Dans le cadre de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, des travaux ont été réalisés sur le parking des Grands Près et pour un accès approprié, fonctionnel à l'église du Bas. Ces travaux, pour rappel, sont financés à hauteur de 45% par le Conseil Départemental. Comme la loi sur le handicap le prescrit, début septembre un organisme agréé fera le point sur tous les bâtiments communaux recevant du public.

Puisque nous parlons des églises, remercions ici Georges Cotte et Thierry Guitton qui ont bénévolement réparé les cloches de l'église du haut.

Les vacances scolaires sont terminées. Nos jeunes écolières, écoliers ont repris le 1er septembre le chemin de l'école. Que cette nouvelle rentrée soit porteuse de réussites, de projets. Bienvenue à celles et ceux qui effectuent leur première rentrée. N'oublions pas que l'objectif de toute éducation est de projeter chacun dans l'aventure d'une vie à découvrir, à orienter, à construire.

Les 26 et 27 septembre, Saint-Aupre sera sous les feux de l'actualité, l'espace d'un week-end. La 410^e foire aux chèvres connue, reconnue, appréciée drainera une foule impres-

sionnante de visiteurs, de chineurs. Que d'heures de travail, de bénévolat, d'implication pour, comme d'habitude, assurer le succès de cette dernière, « la petite Beaucroissant ». Cela mérite un grand coup de chapeau, de sincères remerciements au comité des fêtes et à tous les bénévoles pour cette brillante et incontournable animation du village.

L'ouverture de la chasse se fera le 13 septembre. Chasseurs à vos fusils. Je souhaite à ces derniers une bonne saison de chasse, de belles battues sans oublier votre fidèle compagnon, votre chien de chasse.

En octobre quatre événements sont programmés :

Le 3 octobre, Le Tilleul m'a dit nous dévoilera sa nouvelle pièce sur les bistrots de Saint-Aupre

Du 16 au 31 octobre, Gisèle Vial, artiste peintre exposera salle du conseil

Les 17 et 18 octobre une exposition mycologique se tiendra salle polyvalente.

Le 24 octobre place à une soirée cubaine.

Qu'on se le dise.

Pour terminer, ne pensez pas à l'automne. Il viendra bien à temps tout comme l'hiver. Profitez au contraire du bonheur que nous donnent les beaux jours sous les grands arbres encore feuillus.

Votre maire
Pierre Durand

LISTE DES DELIBERATIONS

Consultables en mairie aux horaires d'ouverture au public

Séance du 24 juillet 2015

- * Signature du MAPA pour la restauration scolaire et adultes avec Guillaud Traiteur
- * Approbation du projet de travaux et du plan de financement concernant l'extension électrique du lieu dit la Bouboutière

ETAT CIVIL

Naissances

19 août Lorris Pereira aux Vials

Mariages :

4 juillet Michael EXCOFFIER et Célia DAVID-BERTAUD

1er août Amaury PITISI et Adelyne CANARD

22 août Rémy COUNET et Elodie MAROUILLAT



Ma ruche je l'aime, je la déclare ! Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera

nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

Par internet sur le site :

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Par papier en retournant le document Cerfa N°

13995*02 à votre GDS (Groupement de défense sanitaire)



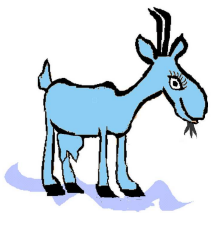
INCIVILITES...

Le panneau de signalisation du passage protégé de la Rossetière a été vandalisé.

Que penser de telles actions, inutiles, coûteuses ?

L'auteur de cet acte imbécile a même laissé l'outil utilisé...

En attendant les résultats de l'enquête, il peut venir récupérer son marteau en mairie.



410^{ème} FOIRE AUX CHEVRES, ça approche !!!

Le comité des fêtes de Saint-Aupre vous donne rendez-vous pour la 410^{ème} foire aux chèvres les 26 et 27 septembre.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, vous trouverez l'introuvable au vide-grenier, vous profiterez des bonnes affaires proposées par les professionnels forains.

Les artisans d'art vous inviteront à partager leur passion.

Pendant les deux jours, venez découvrir comment faire réparer et donner une autre vie aux objets avec REPAR'Acteurs, des artisans qui réparent tout, comment broyer et réutiliser vos déchets verts, et aussi comment trier vos déchets.

Les enfants pourront s'amuser gratuitement avec des jeux géants et caresser quelques sympathiques biquettes pendant que les parents dégusteront le pain cuit au feu

de bois par nos boulangers locaux.

La traditionnelle poule au riz du samedi et le sauté forestier du dimanche vous régaleront à l'occasion des repas champêtres servis à la salle des fêtes.

Pour les amateurs d'art, une visite de l'exposition Croq'arts s'imposera.

Le tout avec parking gratuit, alors ne manquez pas cet événement annuel devenu un incontournable du bien-vivre, de l'amitié et de la bonne humeur.

Et bien entendu, tous les saintaupriens sont invités à se joindre à l'équipe du comité des fêtes pour aider à la mise en place de la foire (dès le jeudi), à l'organisation des deux jours de foire (parking, service..) et le lundi pour le rangement et le nettoyage.

Pour tous renseignements :

www.foireauxchevres.fr et 04 76 06 35 08

LA VIE DES COMMISSIONS



Thérèse RIONDET

COMMISSION VIE SCOLAIRE

En ce mardi 1^{er} septembre, ils étaient nombreux à retrouver la cour de leur école, contents pour la plupart de retrouver les copains, les copines.

Pas moins de **113 enfants** répartis sur 4 classes. Eh oui, effectif chargé par classe, au goût de la municipalité qui est intervenue en juin auprès de l'inspection académique pour plaider une ouverture de classe. La priorité des élus de la commission vie scolaire est le bien être des enfants, terme bien souvent évoqué par la hiérarchie du ministère de l'éducation nationale.

Pour les enfants, il faut trouver sa place, s'exprimer, apprendre dans des classes à 28/30 élèves, ce n'est pas forcément évident pour tous les élèves !

L'inspectrice d'académie qui a aussi rencontré les parents délégués fin juin nous a promis de venir dès la rentrée effectuer un comptage des élèves afin d'évaluer la possibilité d'une éventuelle ouverture de classe.

Les élus de la commission vie scolaire tiennent aussi à souligner qu'ils n'acceptent pas de demande de dérogation de la part de parents qui souhaiteraient inscrire leurs enfants dans une autre école publique que celle de leur lieu d'habitation, Saint-Aupre. Ils jugent les infrastructures et les moyens mis en place pour accueillir les enfants satisfaisants et la règle est appliquée de la même façon pour tous. Ils ne transigent pas avec l'équité. Pour les nouveaux parents, c'est un fait à prendre en compte lors du choix de mode de garde (crèche, assistantes maternelles...).

Pas de changement notoire dans l'organisation périscolaire, **les temps d'activité périscolaire (TAP) sont maintenant bien rôdés.**

Nous avons renouvelé notre contrat de restauration scolaire avec l'entreprise Guillaud Traiteur. Nous avons en-

tendu les sollicitations régulières des pouvoirs publics qui incitent à réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines, à favoriser l'approvisionnement local et les fournitures Bio.

Déjà très soucieux de cela, et, dans cet esprit, nous avons fait le choix pour les enfants de nous faire livrer des repas 4 composantes : entrée ou fromage – plat protéinique – féculent ou légume – dessert. Sur ces 4 composantes une sera Bio chaque jour.

La qualité de l'entreprise Guillaud Traiteur n'était pas remise en cause à Saint-Aupre (au vu des assiettes de nos petits convives !), elle ne devrait qu'être améliorée. Nos agents seront vigilants, à l'écoute des enfants.

Et puis n'oublions pas que le traiteur livre aussi les repas adultes qui restent eux, sur 5 composantes. Leur avis nous intéresse aussi et ils sont satisfaits. Concernant les repas adultes vous pouvez passer commande et venir les récupérer à la cantine entre 11 h 30 et 11 h 45. Pour plus de renseignements, merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie.

Qui dit rentrée dit plus de circulation sur la route et notamment plus de cars de transport scolaire. A ce sujet, nous vous recommandons les règles évidentes de sécurité à savoir ne pas doubler les cars à l'arrêt sur la chaussée. Chaque jour des enfants traversant devant ou derrière les cars, se font heurter par des automobilistes... et c'est toujours un drame...

Il en est de même pour le stationnement dans le centre du village, aux abords de l'école. Les quelques automobilistes identifiés non respectueux des consignes de sécurité sont priés dans un premier temps de bien vouloir respecter les emplacements de stationnement avant d'y être contraints de façon plus autoritaire par les pouvoirs de police du maire.

Bonne rentrée à tous, petits et grands !



COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Barbara JOACHIM

L e tilleul m'a dit...



Pierre GALLAND

A l'attention des saintaupriens...

« Nancy Buisson, le café Bouffard-Tocat, Nancy à Saint Aupre le Haut ainsi que l'auberge de la Rossetière seront ouverts !!! »



Quand ? Le samedi 3 octobre 2015 à 16h !

Où ? sur la place du tilleul, face à l'église ! (ou dans la salle polyvalente en cas d'intempéries)

Toute la troupe théâtrale vous accueillera pour une représentation en plein air qui remettra en scène des moments partagés, fondement de notre histoire saintauprienne.

A la fin de la pièce, vous pourrez héler et commander car les bistrotts de la place vous attendront nombreux pour une dégustation millésimée 2015 !

Vous pourrez notamment entamer des parties de cartes avec l'association Accueil et Loisirs qui nous dévoilera comment jouer son va-tout ou jouer sur du velours!!

Ses partenaires talentueux pour cet événement : Croqu'arts, Accueil et Loisirs, AEJ, la municipalité de Saint-Aupre, le Foyer Sully.

Pour la prochaine saison, rejoignez la troupe théâtre !!!

En vous inscrivant, vous participerez à l'histoire de Saint-Aupre, vous feriez revivre des personnages qui ont bâti la notoriété de notre village. Vous seriez des passeurs de témoins !

Il s'agit surtout d'un outil d'expression, libérateur de tensions. Un outil qui apprend à se connaître et à rencontrer l'autre.

C'est une formidable aventure entre jeunes (à partir du collège) et moins jeunes qui se déroule tous les jeudis soir dans la salle polyvalente.

Venez vous inscrire ! Remplissez ce pré-questionnaire, déposez le à la Mairie et je vous recontacterai :

Nom.....

Prénom.....

Tél.....

E-mail.....

Autre.....

Pour la troupe du tilleul m'a dit...

Barbara 04 76 06 09 93

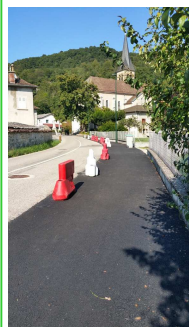
COMMISSION VOIRIE PATRIMOINE



Patrick

Durant l'été des travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas:

- La mise aux normes du cheminement piétons, depuis le parking des Grands Prés , réalisé en enrobé et résine
- La création d'une place réservée aux personnes à mobilité réduite près du tilleul
- L'accessibilité à l'église de Saint-Aupre le Bas aux personnes à mobilité réduite (accès PMR)
- La création en enrobé de la voie principale du parking des Grands Prés, boucle allant de l'entrée à la sortie.



Nous vous rappelons que ces travaux sont subventionnés à hauteur de 45 % par le département.

Dans le cadre de la mise aux normes de l'accessibilité aux

PMR, un diagnostic va être effectué par la SOCOTEC sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Suite au diagnostic effectué par le Syndicat des Energies De l'Isère sur notre éclairage public, des travaux vont être effectués courant septembre.

Dans le cadre de la **lutte contre les inondations**, la plage de dépôt de la Rossetière sera curée en septembre et une digue sera renforcée au niveau du Lotissement du Clos des Vergers sur le ruisseau de Pierre Chave. Ces travaux seront réalisés par le Syndicat Intercommunal de la Morge et de ses Affiliés et les services techniques de la commune.

LA VIE DU VILLAGE

La fête des voisins à la Montagne de Saint-Aupre

Tous les derniers jeudis du mois de juillet, les habitants de la Montagne se réunissent pour fêter la « commune libre » de la Montagne ¹. Buffet garni de samedi midi à dimanche midi, bilan du « maire sortant », élection du « nouveau maire », en sont les points forts. Mais cette fête est surtout l'occasion annuelle d'être entre amis dans un esprit de bon voisinage et de partage.



Le buffet

Ce samedi 25 juillet, à midi, près de 45 adultes et 15 enfants se sont donnés rendez-vous à la Montagne. Tour à tour, chacun invite et tout le monde amène un ou deux plats et/ou boissons. Cette année ce sont les Schneider qui accueillent ! Les Charrat, Barnier, Devoraz-Cabanon, Deschamp, Astier, Verdet, Blanchin, Mirman, Callas, Bouffard, Croce, Barral, Delphin, Michalat, Masson... se pressent pour un apéro qui s'allonge suivi d'un buffet pantagruélique (il faut tenir jusqu'à dimanche midi !!!).



Le maire fait son bilan

En fin d'après-midi, le « maire sortant » Philippe Cabanon fait son bilan. En soirée, c'est l'élection du « futur Maire ». Philippe Mirman est élu pour la prochaine année.

Les festivités se terminent vers minuit et le lendemain, une équipe plus réduite venue ranger, trouve encore largement de quoi se sustenter...

Quelle belle fête à la Montagne !!!

Gageons que d'autres initiatives entre voisins se vivent déjà à Saint-Aupre, mais nous en reparlerons.

Les « Maires » de la « commune libre » de La Montagne ¹ :

2015/2016 : Philippe Mirman
2014/2015 : Philippe Devoraz-Cabanon
2013/2014 : Michel Astier
2012/2013 : René Delphin
2011/2012 : Cédric Barnier
2010/2011 : Gaby Devoraz-Cabanon
2009/2010 : Maud Charrat

1. Evidemment cette commune n'a aucune existence juridique...



Le nouveau maire est élu



Souvenir du 4 Juillet, à la stabule de Maud et Cedric, il y avait le « tout-saintaupre » pour un moment enchanté par la fanfare FASILA !

LA VIE ASSOCIATIVE

Le concours de pétanque 2015 du FOYER SULLY s'est très bien passé.

Nous avons battu le record de participation depuis que nous avons repris l'association avec pas moins de **54 doublettes et plus 150 participants** pour cet événement. Nous en sommes très fiers.

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui ont participé à ce concours de pétanque 2015 !



SAMGATI

Reprise des cours de yoga le 7 septembre 2015, salle des associations (en haut) à Saint-Aupre,

Horaires : lundi 9h00 - 10h15
jeudi 19h15 - 20h30

Débutants, vous êtes les bienvenus. Apporter un tapis de sol. 1 cours d'essai gratuit, inscriptions sur place ou au forum des associations à Saint Etienne de Crossey le samedi 5 septembre

Tarif : 180€ à l'année + 20€ d'adhésion

Renseignements : Sophie Cottin Bizonne 06 31 14 25 28

TAI CHI CHUAN par LE GOELAND

Sur Saint-Aupre :
Lundi : salle polyvalente, de **19h/20h30** tous niveaux

Mardi, terrain à côté du parking des grands prés par beau temps, salle polyvalente par temps de pluie

9h-10h30 : sabre et forme rapide (confirmés)

10h30-12h : forme lente, 1ère et 2ème partie (débutant, 2ème et 3ème année)

Sur Saint Etienne de Crossey :
Jeudi, terrain entre le gymnase et le camping par beau temps, salle pieds nus, gymnase intercommunal, par temps de pluie,

8h30-10h15 : forme lente



(confirmés)

10h15-11h45 : forme lente, 1ère et 2ème partie (débutant, 2ème et 3ème année)

Le Taï Chi Chuan est un art martial interne chinois, de défense, recommandé pour la santé, l'équilibre, la souplesse, le bien être, la relaxation, la circulation de l'énergie.

N'hésitez pas à venir essayer (2 séances d'essai).

Début des pratiques : lundi 14 septembre 2015.

Nous serons au forum des associations de Saint Etienne de Crossey le samedi matin 5 septembre 2015.

Plus d'infos : www.taichichuan-legoeland.fr
Ou 06 85 70 63 41 (Céline)

SAM 10 OCT

Le FOYER SULLY présente

Soirée Antillaise

Salade d'accras & boudins Antillais
Colombo de poulet & riz Créole
Tourment d'amour
Café

18€ par personne
RDV à 19h30 – Salle des fêtes de St Aupre

PUNCH EXOTIQUE
DJ MIRABEL AUX PLATINES IIIII

BULLETIN DE RESERVATION

Nom/Prénom
Mail
Adresse
Téléphone
Nombre de personnes x 18 €
Montant Total €

A retourner dans la boîte aux lettres du Foyer Sully devant la mairie accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du FOYER SULLY impérativement **AVANT LE 1ER OCTOBRE 2015**

Pour plus d'infos :
Contactez Orana au 06 .11. 33. 77 .13
foyersully@gmail.com
<http://foyersully.blogspot.fr>



LE COMITÉ DES FÊTES vous propose le vendredi **24 octobre** une soirée musical à ne manquer sous aucun prétexte:

ACONCHA - CUBA INTIMA



Pendant cette soirée, le public pourra déguster les tapas « à la cubaine ».

Au cours de l'après-midi qui précède le spectacle, Aconcha en personne, propose d'animer un atelier « cuisine cubaine » ouvert à tous ceux qui veulent y participer et de confectionner ainsi ce qui sera servi.

Ambiance cubaine garantie ! Réservez cette soirée pour ce voyage à Cuba d'une soirée avec le Comité des Fêtes.

LIVRES À VOUS ! 2015

Revoici, du 5 au 8 novembre 2015, le festival **Livres à vous !**, avec sa **Tournée des auteurs** dans les communes du Voironnais. Et comme chaque année, bibliothécaires, enseignants, animateurs, conteurs et autres chauffeurs, avons prévu un riche programme d'animations, dont voici le détail pour les communes de notre territoire.

RENCONTRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Jeu 5 et vendredi 6 novembre.

La classe de CM2 de Virginie Dilas (École la Mayoussière de Saint Étienne de Crossey) accueillera l'auteur-illustrateur Stéphane Kiehl, et celle de CE2-CM1-CM2 de Fouad Boughattas (École de Saint Nicolas



de Macherin), l'auteure Jessie Magana. La classe de CM de Stéphanie Perrin (École du Tilleul à Saint-Aupre), rencontrera l'auteure-illustratrice Claire Cantais. Claire Cantais animera également une rencontre dans le cadre du temps périscolaire le jeu 5 novembre à Saint Étienne de Crossey.

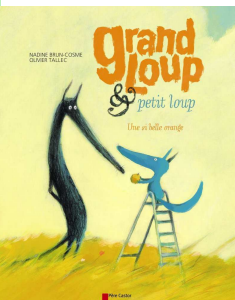


ATELIER D'ILLUSTRATION JEUNESSE AVEC OLIVIER TALLEC

Samedi 7 novembre, 10h-12h, à la bibliothèque (participation sur réservation, à partir de 6 ans).

Olivier Tallec est né en Bretagne. Après avoir terminé ses études d'arts appliqués et avoir affecté plusieurs voyages en Asie et Amérique, il se consacre à l'illustration. Olivier Tallec a signé de nombreux dessins de presse pour *Le Monde*, *Libération*, *Télérama*, *Elle*, etc... Il a illustré à ce jour plus d'une soixantaine d'albums jeunesse traduits

dans de nombreux pays. On lui connaît notamment les séries *Grand Loup* et *Petit Loup*, *Rita* et *Machin* et *Qui quoi qui*.



RENCONTRE AVEC NATHACHA APPANAH
Samedi 7 novembre, 14h, à la bibliothèque.

Nathacha Appanah est née à l'île Maurice. Elle s'installe en France en 1998, où elle poursuit une carrière de journaliste et de traductrice. Son premier roman, *Les Ro-*

chers de Poudre d'Or, raconte l'épopée des travailleurs indiens venus remplacer les esclaves dans les champs de canne à l'île Maurice. Par la suite, Nathacha Appanah a écrit, entre autres, *Le Dernier Frère* et *En attendant demain*, paru en 2015. « Ce qui relie tous ces récits, ce sont des personnages volontaires, têtus, impliqués dans la vie comme s'il s'agissait toujours de la survie. » (N. Dodile)

LECTURES AVEC CHAUFFEUR

Date et heure à déterminer (renseignements à la bibliothèque).

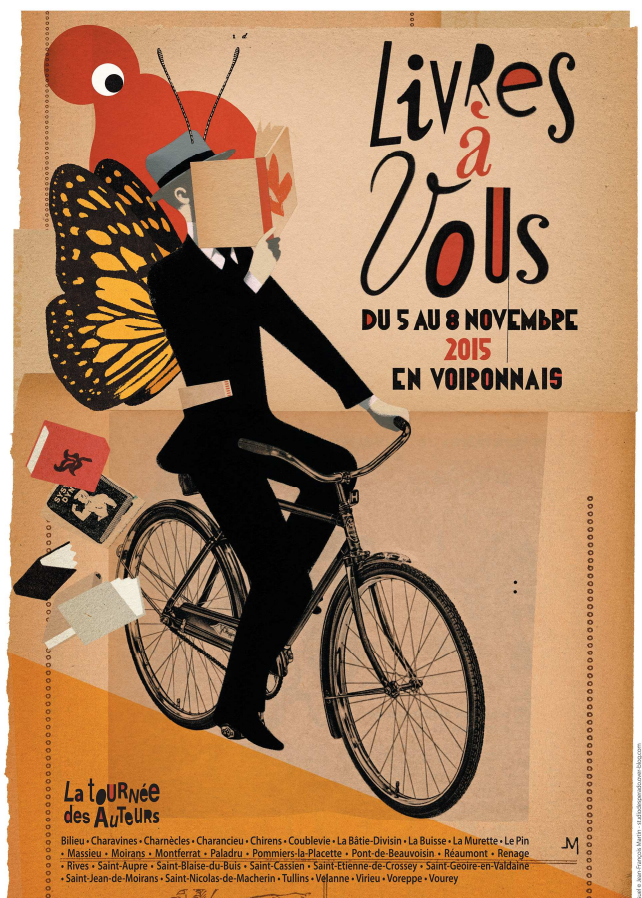
Parking de la mairie de Saint Étienne de Crossey.

Jeu 4, jour de marché, venez faire vos emplettes de nourriture spirituelle (et visuelle !) pour petits et grands à bord des belles voitures des Vieilles Soupapes du Voironnais !

En amont et pendant le festival, un choix d'ouvrages des auteurs et illustrateurs invités sera disponible à la bibliothèque pour le prêt et la consultation.

Information et réservations au 04 76 06 00 96 ou bibliotheque@crossey.org

Programme complet du festival disponible sur : livresavous.fr



La chasse une institution mal comprise au service du bien commun ou comment mieux vivre la chasse ensemble à Saint-Aupre !



La chasse est une activité controversée... Il y a les pour et ceux qui sont contre... Or, si celle-ci s'affiche ostensiblement de mi-septembre à février, c'est toute l'année que les ACCA surveillent,

comptent, nourrissent, stabilisent le cheptel de leur commune avec, en gage, la responsabilité financière d'indemniser les dégâts causés, notamment par les sangliers. Qu'on se le dise !

Savez-vous que l'Europe a décrété les ACCA d'utilité publique ? Savez-vous qu'en 2014 c'est plus de 500 000 € qui ont été versés, indemnisant principalement les agriculteurs de l'Isère ? Savez-vous que les chasseurs sont tenus de ramasser leurs douilles ?

Soit, mais pour un randonneur citadin amoureux de la nature, la chasse est souvent mal considérée. Tout d'abord parce que la présence d'hommes armés dérange avec la peur de la balle perdue, et parce que le fait de prélever du gibier est mal compris. Alors écoutons les chasseurs nous expliquer cette activité dite d'« utilité publique ».

L'ACCA de Saint-Aupre est une association de Juillet 1901 qui fait partie d'une unité de gestion (UG 15 dans Pays cynégétique n°4). Son activité est régie par des règles précises, comme nous allons le voir et est extrêmement contrôlée. En premier par les gardes chasse, chargés de contrôler que l'activité des chasseurs est conforme à la loi ; du louvetier, l'expert en gibier ; et des gardes de l'ONF, sur le territoire des forêts domaniales. Elle est encadrée par une fédération représentée sur l'Isère par la FDCI 38 (une fédération par département et une fédération nationale).



En premier lieu, et toute l'année, l'ACCA s'assure que le gibier ne vient pas fouler les cultures. Pour cela, les chasseurs plantent du maïs pour les sangliers et distribuent des grains dans des égrenoirs. C'est également elle qui est garante du bon état de santé

du cheptel. Par exemple les chasseurs installent des grattoirs en goudron pour que le gibier viennent s'y frotter afin d'éliminer les parasites. Le quota de chasse, proposé par les ACCA, confirmé ou pas par le FDCI et validé ou pas par le Préfet, est fixé de façon à assurer la préservation et la croissance de l'espèce. Toute « erreur » de chasse sanctionne le chasseur contrevenant d'une amende de 150 € !!! Nous l'avons vu, c'est la Fédération qui indemnise en cas de nuisance sur son budget propre composé en majorité des subsides des cartes de chasses.

La chasse suit des règles de sécurité draconienne. Le chasseur doit être équipé d'un gilet et d'une casquette fluo ; les chiens de grelots (non obligatoire) ; chaque chasseur doit avoir sa trompe qui lui permet, notamment, d'avertir qu'il a quitté son poste ; en déplacement l'arme doit être cassée à l'épaule ou déchargée ; à la plume (petit gibier) le fusil déchargé ; en battue chargé à l'arrivée au poste et déchargé au départ du poste. Des panneaux de signalisation sont positionnés à l'entrée de chaque chemin sur le territoire concerné. Tous les matins de battue, on rappelle les consignes de tir, on délimite le secteur ainsi que le nombre de postiers et les traqueurs qui accompagnent les chiens, les postes sont numérotés et tirés au sort. On organise un covoiturage pour gagner les lieux. Et, le plus, tous les chasseurs licenciés sont incités à faire chaque année une réunion de sécurité, animée par la Fédération 38 et financée par l'ACCA. Signalons également qu'un carnet de battue est tenu scrupuleusement par chaque ACCA.



La distribution des cartes de chasse se fait au mois d'août. Il y avait sur la commune de Saint-Aupre, 73 cartes en 2014 dont 42 seulement ont été intégrées au plan de chasse (chevreuil + sanglier en battue). Le quota de chasse attribue généralement 1/3 de mâle, 1/3 de femelle et 1/3 de petits uniquement pour le chevreuil soit 24 pour la prochaine saison. Il n'y a pas de restriction pour les sangliers hormis de ne pas tirer la laie meneuse. On comprend bien que ce quota une fois atteint c'est la fin de la chasse au gros...

Le moment le plus convivial, et très apprécié des chasseurs est le retour à la cabane de chasse pour le partage du gibier et le repas en commun. Signalons également que ce moment est passible de contrôle... Ce local situé au Béliet est équipé d'une chambre froide et d'un grand réfectoire. Gageons que ce moment de convivialité et de bonne humeur est pour les chasseurs la cerise sur le gâteau, où fusent les histoires de chasses mémorables, celles du jour bien entendu et, bien sûr celles qui restent pour toujours dans les mémoires de chasse...

Le monde de la chasse évolue dans le respect de la nature et de tous ses usagers : apprenons à vivre ensemble, voilà la règle commune !!!



LE COUP DE CŒUR DE L'ÉDITION

STAND VIDE-GRENIER AU PROFIT DU NEPAL



Les élus et les membres de la commission communication sont ravis de vous informer qu'un stand vide-grenier sera tenu par Andrée Buisson pendant la foire aux chèvres.

Les produits de la vente des articles de ce stand seront destinés à des Népalais touchés par le terrible séisme du 25 avril dernier. Réservez quelques euros pour chiner sur ce stand et faire une belle action en direction des Népalais.

Et, pour en savoir plus, voici ce que peuvent nous en dire Andrée (Dédée) et Guy Buisson :

« Le 25 avril dernier, un terrible séisme a touché le Népal. Nos amis, Rishi et sa femme Rabina, ont perdu des membres de leur famille et doivent tout reconstruire. Depuis, de nombreuses répliques de moindre importance mais néanmoins traumatisantes se produisent régulièrement.

Nous avons rencontré Rishi lors d'un Trekking en 2004, il commençait à apprendre le Français et nous avons gardé le contact pour qu'il puisse se perfectionner.

Comme nous étions tombés sous le charme de ce pays, et que Rishi avait monté sa propre agence de trekking, nous sommes retournés au Népal en 2011. Grâce à Rishi, nous avons pu à notre tour nous immerger dans cette culture si lointaine et pourtant si proche de la nôtre.

Pour les aider, nous profitons de l'édition 2015 de la foire aux chèvres pour monter un stand vide-grenier.

La totalité de l'argent récolté sera envoyée à l'agence de Rishi (<http://www.sunshinetrekking.com>) Nous sommes sûrs qu'ils en feront bon usage, l'agence finance un projet solidaire de construction d'un dispensaire et d'une école dans un village isolé.

Venez nombreux !!

Acheter une bricole, prendre des renseignements pour un voyage, ou tout simplement discuter de ce pays qui n'en finit pas de nous étonner.

Andrée et Guy Buisson »



En aout 2006, une mission humanitaire lui a permis de venir en France avec un ami, et nous avons eu le bonheur de leur faire visiter notre région.

Ils étaient curieux de notre mode de vie, voulait rencontrer nos amis, notre famille.

Ils ont beaucoup aimé notre petit village de Saint-Aupre, et demandent souvent des nouvelles des personnes qu'ils ont croisées lors de ce séjour.



La bonté et la joie de vivre de ce peuple ne peuvent laisser indifférent.

Leur malheur nous touche autant que s'ils étaient des membres de notre famille.



Les rencontres de la réparation et du réemploi : les 26 et 27 septembre 2015



Vous avez des objets qui ne fonctionnent plus et vous voudriez savoir s'ils sont réparables ?

Rendez-vous à Saint-Aupre à l'occasion de la Foire aux Chèvres pour rencontrer les artisans Répar'acteurs : Diagnostics, devis, démonstration de leur savoir-faire, conseils d'entretien ... N'hésitez pas à visiter le stand de ces professionnels de la réparation !

Entrepreneurs Solidaires vous proposeront également des « ateliers récup » pour faire plaisir aux enfants comme aux plus grands : Relooking de meubles, customisation et décoration d'intérieur, poupées japonaises, ...



Réparer et réutiliser, c'est consommer mieux et dépenser moins ! Plus d'informations : 04.76.55.02.66 – nelly.sicre@paysvoironnais.com

Pour connaître la liste des artisans, rendez-vous en septembre sur : www.paysvoironnais.com

Les prochaines permanences de la Ressourcerie sur les déchèteries

La Ressourcerie récupère les objets en bon état non utilisés sur vos étagères, vêtements trop petits ou trop grands, des bibelots encombrants ...

- Les samedis 26 septembre et 21 novembre 2015 de 9h30 à 12h à la déchèterie de Montferrat et de 13h30 à 16h à la déchèterie de Le Pin.
- Le mercredi 28 octobre 2015 de 14h à 17h sur la déchèterie de St Nicolas de Macherin

RAPPEL ! Pour joindre la Ressourcerie, vous pouvez laisser vos messages à ce numéro : 04 76 55 77 66. Attention, La Ressourcerie est fermée tous les jours fériés.

Nouveau ! Plus de facilité pour stationner et une meilleure proximité pour décharger vos objets à la Ressourcerie !

Désormais, l'apport des objets s'effectue uniquement à l'arrière du bâtiment ... Un nouveau parking situé à côté de la déchèterie est également à votre disposition pour stationner et effectuer vos achats au magasin en toute sérénité.

Pratiquez le lombricompostage !



Le lombricompostage permet de transformer, grâce à des vers, les déchets de cuisine, telles que les épluchures, en lombricompost et de produire un engrais liquide. Un moyen écologique et efficace de réduire ses déchets ...

Pour vous lancer, une session d'initiation à cette technique se déroulera au Site Écologique de La Buisse (RD 1075) lors des jours de vente :

- Samedi 26 septembre : 9h -10h30
- Vendredi 16 octobre : 17h -18h30
- Lundi 23 novembre : 17h -18h30

A l'issue de votre participation, vous pourrez vous procurer votre lombricomposteur au tarif préférentiel de 25 euros.

Attention, inscription obligatoire au : 04.76.55.02.66 (standard du site écologique de La Buisse). Pour en savoir plus : www.paysvoironnais.com



A VOS AGENDAS !



- 26-27 sept** : Foire aux Chèvres
- 3 octobre** : Le Tilleul m'a dit
16H00 place du village
- 10 octobre** : Soirée Antillaise
Foyer Sully
Salle Polyvalente
- 16 - 31 oct** : Exposition de Gisèle Vial,
artiste peintre
Salle du Conseil
- 17-18 oct** : Exposition Mycologique
Salle Polyvalente
- 24 octobre** : AM et soirée Cubaine
Comité des fêtes
Salle polyvalente

St Etienne de Crossey

- 5 septembre** : Forum des associations
Mairie
9h00 - 12h30
- 11 octobre** : Les Foulées de Crossey



La mairie de Saint-Aupre souhaite la bienvenue à une nouvelle entreprise :

D.P.S.

- Dépannages
- débouchage de tuyauterie, réparation toute fuite, etc....
- Installations
- douche, chauffe eau, wc, adoucisseur d'eau, etc....

dépannage 24/24 7j/7

8 chemin de la croix rouge
38960 Saint Aupre
06.72.87.37.54

Dépannage Plomberie service
jaussaud thierry

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Le CCAS vous rappelle que vous avez la possibilité de commander des repas et de venir les chercher au restaurant scolaire.

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04 76 06 01 06 pour tous renseignements et/ou inscriptions.

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°113

Directeur de Publication :
Pierre DURAND

Tirage : 480 exemplaires
Conception, impression :
Mairie de Saint-Aupre

Bimestriel, Dépôt Légal : à parution

Comité de rédaction : Julie Billion-Grand, Thérèse Riondet, Pierre Galland, Véronique Bally, Allan Irvine, Nadia Jarrige, Philippe Schneider

